PREMIERS PAS POUR LE DISPOSITIF DE LA RUE À L'EMPLOI

Pour plus d'informations :
Florent Lannoy
Chargé de Mission Projet-Qualité et Mécénat
au Club de Prévention
d'Épernay
f.lannoy@club-prevention.fr / 07 78 41 11 89

Rappel du dispositif De la Rue à l'Emploi

Depuis 2017, le Club de Prévention d'Épernay, en lien avec de nombreux partenaires, a mené diverses actions en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des publics fragiles.
Fort de ces expériences (Vendanges Partagées, AMBITIONS, CEJ-JR), le Club a lancé officiellement en décembre 2024 le dispositif « De la Rue à l'Emploi ». Lauréat d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) dans le cadre de l'Offre de Repérage et de Remobilisation (O2R), le projet a été déployé sur Épernay, Sézanne, Vitry-le-François et Châlons-en-Champagne. Il vise à **accompagner des personnes éloignées de l'emploi** et en situation de précarité. Au total, 135 personnes par an seront accompagnées pour une durée prévue du dispositif sur 3 ans.

L'accompagnement, d'une durée maximale de 9 mois, propose un parcours personnalisé en trois phases : le repérage par des échanges individualisés, la remobilisation via des ateliers et dispositifs pour lever les freins sociaux (savoirs de base, numérique, compétences psycho-sociales, etc.), puis un accompagnement renforcé, en lien avec le réseau France Travail, pour favoriser une insertion durable.

Un séminaire au service d'une synergie partenariale

Le 22 janvier dernier, l'association a réuni ses partenaires associés au projet. L'objectif était de présenter et de rappeler les grandes lignes du dispositif mais aussi d'échanger autour de la question de **l'Emploi Pour Tous.** En effet, c'est dans cette optique qu'est né le projet ; celui d'aller vers les publics les plus reculés et qui ne sont plus en lien ou plus inscrits chez France Travail depuis au moins 5 mois.

Lors de ce séminaire, il était aussi question de capitaliser sur les expériences issues des différentes actions précédentes dans le cadre de l'accompagnement et de l'action d'insertion socioprofesionnelle à l'instar du Contrat d'Engagement Jeune - Jeunes en Rupture ou encore d'Ambitions.
Des **tables rondes ont permis de définir les perspectives du projet autour des axes clés** de l'accompagnement (repérage, remobilisation et co-accompagnement).

Comités territoriaux suivis des premières contractualisations

Depuis début mars, plusieurs comités d'orientation et de suivi ont eu lieu sur le territoire de la Marne avec pour objectifs :

- **Un rappel du dispositif et des échéances de déploiement** à venir ;
- **Un échange autour des situations individuelles** du public ;
- **Une préfiguration des actions prioritaires à engager** pour répondre aux besoins des publics identifiés.

Suite à ces comités, les premières possibilités de contractualisation sont à l'étude par les travailleurs sociaux de l'association en charge du projet mais également auprès des partenaires concernés (Mission Locale, ACCP, France Travail, CAP EMPLOI etc.). Un travail de partenariat étroit est à l'œuvre pour définir l'articulation des actions de chacun et des différents dispositifs afin de répondre au mieux aux situations individuelles et proposer des parcours réalistes et pertinents.

Ce projet ambitieux, piloté collectivement, incarne une dynamique forte de terrain et d'engagement au service de ceux qui en ont le plus besoin.